

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3427**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Gestion des ressources humaines option gestion opérationnelle et juridique des ressources humaines

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Université Haute Alsace - Mulhouse Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Haute Alsace, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Président de l'université de Haute Alsace

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ces professionnels garantissent la conformité des différentes pratiques de gestion des ressources humaines avec l'environnement juridique et social : établissement de la paie et formalités relatives aux charges sociales, recrutement, formation, opérations de classification et de qualification, gestion des carrières, gestion des expatriés, politique salariale... Ils conseillent la direction et l'encadrement dans le choix des contrats de travail, assurent leur rédaction et leur suivi administratif. Ils organisent les élections des délégués du personnel et conseillent la direction lors des négociations et des conflits. Ils aident à choisir les sociétés d'intérim, les cabinets de recrutement, les organismes de formation et gèrent les contrats correspondants. Ils assurent les contacts avec les administrations (direction départementale du travail, inspection du travail...) et avec les organismes sociaux (caisses de Sécurité sociale, de retraite et de mutuelles...). Ils évaluent l'impact, sur le plan humain et social, des politiques de l'organisation en matière de qualité, sécurité, environnement, politique financière.

Enfin, ils assurent une fonction de veille par rapport à l'environnement juridique, économique et social.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

PME-PMI, associations

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

Assistant ou responsable en ressources humaines

Gestionnaires de ressources humaines

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1503 : Management des ressources humaines

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

Connaissances professionnelles générales :

Gestion des organisations ; langues étrangères appliquées: anglais et allemand (une obligatoire et une optionnelle) ; informatique appliquée à la GRH

Jeu d'entreprise (mise en situation de gestion)

Connaissances professionnelles fondamentales :

Gestion des ressources humaines ; module composé d'enseignements théoriques et appliqués centrés sur les principaux thèmes structurants de la discipline : gestion de l'emploi et des compétences, gestion des rémunérations, gestion de la formation et des carrières, gestion de sécurité, etc... ; droit : droit au travail ; droit social ; droit des sociétés

Activités de synthèse

Connaissances professionnelles spécifiques :

Relations professionnelles ; partenaires institutionnels ; psychosociologie du travail

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU/ON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 99

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.uha.fr/index.jsp>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :